

Le 16 mars 2012

La Banque européenne d'investissement s'associe à la Région pour financer les tramways d'Ile-de-France

Doter les nouvelles lignes du tramway d'Ile de France d'infrastructures performantes tout en offrant aux usagers un environnement urbain et paysager de qualité : tel est l'objet du **contrat de financement de 200 millions d'euros** signé ce 16 mars 2012 par **Jean-Paul Huchon**, Président de la Région Ile de France, et **Philippe de Fontaine Vive**, Vice-Président de la Banque européenne d'investissement (BEI).

La mise en place de ces nouvelles infrastructures permettra d'améliorer sensiblement la desserte de la proche banlieue parisienne, plus particulièrement sur les lignes **T5, T6, T7 et T8**. Ce projet permettra demain à **près de 500.000 voyageurs supplémentaires** de prendre tous les jours le tramway sur l'ensemble du réseau. Le matériel roulant est quant à lui financé par le STIF, présidé par **Jean-Paul Huchon**, avec notamment une participation de la BEI sous la forme de 300 millions d'euros de prêts accordés en novembre dernier.

« Ce premier contrat de financement entre la Région et la BEI est un nouveau pas franchi pour répondre à la première préoccupation des Franciliens, le développement des transports collectifs. Il donne un puissant coup d'accélérateur à nos projets de nouvelles lignes de tramways dans le cadre de notre plan de mobilisation pour les transports lancé en 2008 », déclare **Jean-Paul Huchon**, président de la Région Ile-de-France.

« C'est un financement clef pour le tramway d'Ile de France », s'est félicité **Philippe de Fontaine Vive**, Vice-Président de la BEI, lors de cette signature. *« Performance, innovation et respect de l'environnement caractérisent ce projet que la BEI est fière d'accompagner. Il permet d'offrir aux Franciliens un transport alternatif et performant, contribuant directement à l'amélioration de leur vie quotidienne. »*

Le respect de l'environnement est au cœur de ce financement, en pleine conformité avec les objectifs européens d'action pour le climat. Le projet ainsi financé permettra, à terme, de diminuer le trafic automobile et les émissions de polluants, réduisant ainsi les impacts de l'usage des modes routiers sur le changement climatique, d'assurer un meilleur partage de la voirie en augmentant l'espace dédié aux transports en commun et de favoriser les déplacements en transports collectifs et en modes dits "doux". Il améliorera également la desserte de communes fortement peuplées autour de Paris et d'importants pôles d'emplois.

Ce financement reflète **l'action concrète de la BEI en France en faveur des transports collectifs et de l'aménagement urbain**, dont l'objectif est d'améliorer le bilan énergétique et la qualité de vie des habitants. En tant que premier investisseur en France dans le secteur des transports collectifs durables, la Banque met toute sa compétence et son expertise technique et financière au service des collectivités pour qu'elles puissent développer des moyens de transports collectifs alternatifs à l'usage de la voiture individuelle. Pour l'année 2011 seulement, un peu plus d'un milliard d'euros ont été consacrés par la BEI en France en faveur des transports collectifs et de l'aménagement des villes. Ces prêts portent à 27 le nombre de tramways financés sur l'ensemble du territoire français. **La BEI a consacré en 2011, 1,7 milliard d'euros d'investissements aux collectivités locales françaises** dans des secteurs clefs tels que le transport et l'aménagement urbain, l'efficacité énergétique. Ces secteurs ont représenté 35% de l'activité de la BEI en France.

Note aux éditeurs

Banque européenne d'investissement

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. La BEI a investi près de 5 milliards d'euros en France en 2011 dans des domaines clefs tels que l'innovation et la modernisation industrielle et énergétique, les infrastructures, la rénovation urbaine, l'efficacité énergétique. Des projets avant tout porteurs d'emploi et axés sur l'action pour le climat, bénéficiant directement aux citoyens dans leur vie quotidienne et professionnelle.

www.bei.org

La Région Ile-de-France

Le plan de mobilisation pour les transports, lancé en 2008 par la Région Ile-de-France, évalue à près de 12 milliards d'euros les investissements nécessaires d'ici 2025 en vue d'offrir aux Franciliens des transports collectifs plus modernes, plus efficaces et plus proches d'eux. Les projets inscrits dans ce plan ont été confirmés par le protocole d'accord signé le 26 janvier 2011 par l'Etat et la Région. Prévues par le plan, les quatre nouvelles lignes de tramway T5, T6, T7 et T8 représentent un montant total de 1,2 milliard d'euros, dont près de 750 millions d'euros de crédits déjà affectés par la Région. Leur mise en service s'étalera entre fin 2012 et fin 2014.

www.iledefrance.fr

Contacts presse

Région Ile-de-France :

Emmanuel Georges-Picot - emmanuel.georges-picot@iledefrance.fr - +331 53 85 57 33

BEI : Anne-Cécile Auguin - a.auguin@bei.org - +352 621 36 19 48